

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 21/22 (1913)

Heft: 7

Artikel: Attention aux remèdes!

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555973>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Monsieur le ministre,

« Si vous pensiez que la France doit devancer l'Autriche (?) et si vous réserviez aux femmes le grand honneur de participer à la défense nationale, je vous demanderais la faveur insigne d'être appelée la première.

« Je serais heureuse d'apporter à mon pays l'aide, fût-elle infime et très humble, que vous me jugeriez apte à lui rendre... »

Le projet hongrois pourra-t-il être réalisé? Il serait bien difficile de donner une réponse et cela d'autant plus que le principal auteur, le baron Babarczy-Schwartz, vient de mourir.

Une des questions principales sans doute est de savoir ce que diront les femmes.

Or, si les unes acclament ce projet comme un succès du féminisme, d'autre part bien des voix compétentes s'élèvent dans les milieux féministes mêmes: telle M^{me} Zipernovskiy, par exemple, qui juge le projet du point de vue pacifiste et voit là une tentative d'étendre le militarisme aux femmes.

La majorité des femmes est-elle pour ou contre le projet? Nous n'en savons rien. Mais peut-être verrons-nous une chose bien singulière: les législateurs qui invoquent comme un des principaux arguments contre le vote des femmes le fait que la femme ne fait pas de service militaire vont introduire le service obligatoire pour les femmes, et cela sans leur donner voix au chapitre.

Attention aux remèdes!

On ne peut jamais assez mettre en garde le public contre l'habitude néfaste de laisser trainer des bouteilles de remèdes ou des boîtes de pilules ou de poudres. De nombreux accidents, souvent mortels, se sont produits grâce à cette négligence, de sorte qu'il est bon de rappeler de temps à autre que les remèdes doivent toujours être placés dans un endroit spécial et fermé.

Dans ce domaine, il ne faut même pas craindre d'être pédant. Ceux qui ne possèdent pas une armoire spéciale pour les remèdes, devraient se procurer une caisse en zinc, munie d'une serrure, et la placer dans un endroit, sombre si possible, que des mains inexpérimentées ne peuvent pas atteindre.

Il faudrait aussi veiller à ce que tous les remèdes pour l'usage externe soient mis dans des bouteilles carrées, tandis que les bouteilles rondes seraient réservées

aux médicaments pour l'usage interne. Toutes les bouteilles « doivent » être étiquetées. De plus, il serait bon d'ajouter une deuxième étiquette, sur laquelle on écrirait lisiblement à quel moment et pour quelle maladie le remède a été employé. Toute confusion serait rendue impossible si l'on se donnait comme règle de lire attentivement l'étiquette que porte une bouteille avant d'en utiliser le contenu. Si l'on ne comprend pas l'indication du pharmacien, on a au moins l'autre étiquette portant, par exemple, qu'on a utilisé le remède l'hiver précédent contre du rhumatisme. Il est de même très facile d'écrire quelques mots sous les boîtes dont on ne doit jamais intervertir le contenu en se disant qu'on se le rappellera bien.

Il est dangereux et il faut éviter de mettre des remèdes dans des bouteilles de bière, de vin ou d'eau gazeuse, ou dans des boîtes ayant contenu des bonbons.

C'est ainsi que sont arrivés bien des malheurs. Ne laissez pas plusieurs remèdes à la portée d'un malade. Il est trop facile de se tromper, même si le malade est prudent. Qui sait si, à moitié endormi ou sous l'influence d'un calmant, il ne se tromperait pas de bouteille? Il ne faut jamais non plus permettre à un malade de prendre un remède dans l'obscurité ou quand la chambre n'est plus très éclairée. Il faut d'abord faire de la lumière, et lire l'étiquette collée sur la bouteille avant de donner le remède prescrit.

Cette prudence peut paraître exagérée à bien des personnes. Mais si les enfants sont habitués de bonne heure à suivre ces règles de prudence, cela deviendra chez eux comme une seconde nature; ils n'emploieront jamais un remède avant un examen attentif, et bien des accidents seront ainsi évités.

Il faut aussi lutter contre la mauvaise habitude de conserver longtemps des remèdes. Dans bien des pharmacies domestiques, on trouve des fioles ou des poudres datant de 3, 5 ou 10 ans en arrière. Il faut se rappeler que les remèdes se gâtent très facilement, que l'air et la lumière ont sur eux une grande influence et que cer-

taines potions qui, quelques années auparavant, ont peut-être sauvé la vie à un malade, peuvent devenir dangereuses en vieillissant.

Les remèdes ne gardent leur valeur que pendant peu de temps, et on ne doit les conserver que si l'on entrevoit la possibilité de les faire renouveler dans un avenir peu éloigné. Si cela ne doit pas arriver, il faut jeter ce qui reste du remède, faire bouillir la bouteille qui le contenait et enlever son étiquette. Il ne faut pas que la pharmacie domestique soit encombrée de choses inutiles, sans cela on perd un temps précieux à chercher parmi des flacons vides ou remplis de vieux remèdes ce dont on a besoin.

Si l'on ne doit pas conserver inutilement les remèdes, il faut par contre garder les ordonnances du médecin, car elles peuvent servir d'indication dans des maladies ultérieures. Il serait utile pour cela d'avoir un livre relié pour inscrire les ordonnances.

Enfin chacun dans la maison devrait avoir à cœur d'être d'une prudence extrême — voire même exagérée — chaque fois qu'il s'agit des remèdes quels qu'ils soient.

(« *L'Hygiène* »)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Porrentruy. Cours de samaritains. — Plus de 120 personnes ont suivi le cours de samaritains qui vient de se clore; 83 se sont présentées à l'examen et l'ont subi avec succès. Le colonel D^r de Marval assista à cette épreuve finale le 28 mai et, en présence des autorités de district et de la municipalité, il exprima sa grande satisfaction pour le résultat obtenu. Il a fallu vraiment le dévouement sans borne de M. le D^r Ceppi pour mener à chef cette belle

entreprise: un tel nombre de participants pour un seul cours se voit fort rarement. Le comité de la Croix-Rouge ajolote, avec M. le D^r Viatte en tête, a tout l'honneur de l'organisation de ce cours. Nous leur adressons à tous nos plus vifs remerciements.

Des répétitions de temps en temps nous ont été promises par nos deux dévoués médecins; M. de Marval, dans son discours, en a fait ressortir la nécessité absolue, si nous voulons évi-